

N° 10
06/2021

Dépenses de santé : nouveaux chiffres pour 2019

Introduction

Chaque année, le SPF Sécurité sociale publie des **estimations de la consommation de services de santé et de soins de longue durée dans notre pays**, selon la méthodologie du **System of Health Accounts** (SHA - également connu sous le nom de 'Comptes de la santé'). SHA est un cadre méthodologique dans lequel les pays font des estimations comparables au niveau international, et qui est utilisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) et l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat).

Cette méthodologie vise à fournir un aperçu de la consommation des soins de santé sous trois angles : quelles sont les principales **sources de financement** ? Par **quels canaux** les soins sont-ils dispensés (prestataire) ? Et quelles sont les **formes de soins** utilisées (fonction) ?

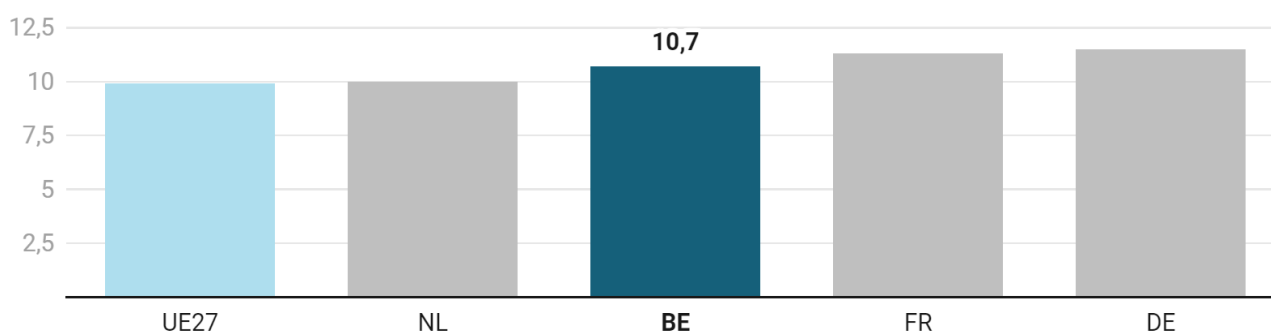
Récemment, les **chiffres pour 2019** ont été ajoutés à **la rubrique 'Chiffres de la protection sociale'**. Ce qui est nouveau dans les chiffres de 2019, c'est que nous avons une meilleure estimation des hospitalisations de jour, grâce à l'ajout d'une nouvelle source de données¹. Ces données améliorées sont disponibles depuis 2008, ce qui a conduit à une révision des séries pour les années précédentes.

¹ Dans le passé, les hospitalisations de jour étaient principalement incluses dans la catégorie "soins ambulatoires", car elles étaient classées dans cette catégorie par l'INAMI d'un point de vue administratif et comptable.

Dépenses en % du produit intérieur brut

SHA permet entre autres de comparer la Belgique avec ses pays voisins et avec les 27 pays de l'Union européenne, ainsi qu'avec un certain nombre de pays de l'OCDE tels que les États-Unis et le Canada. **En 2019, la Belgique a consacré 10,7 % de son PIB aux soins de santé.** Ce chiffre est supérieur à la moyenne de l'UE27, qui s'élève à 9,9 % en 2018. Cependant, si nous regardons nos plus grands pays voisins, nous constatons que les niveaux de dépenses sont comparables. Notez ici que les chiffres pour l'UE27 et les pays voisins se rapportent à 2018² ; des chiffres plus récents seront publiés sur les sites web de l'OCDE et d'Eurostat dans quelques mois.

Dépenses de santé, en % en PIB



NB : les chiffres pour l'UE27, les Pays-Bas, la France et l'Allemagne se rapportent à 2018. Les chiffres pour BE se rapportent à 2019.

Source : SPF Sécurité sociale ; Eurostat (HLTH_SHA11_HP) - Créé avec Datawrapper

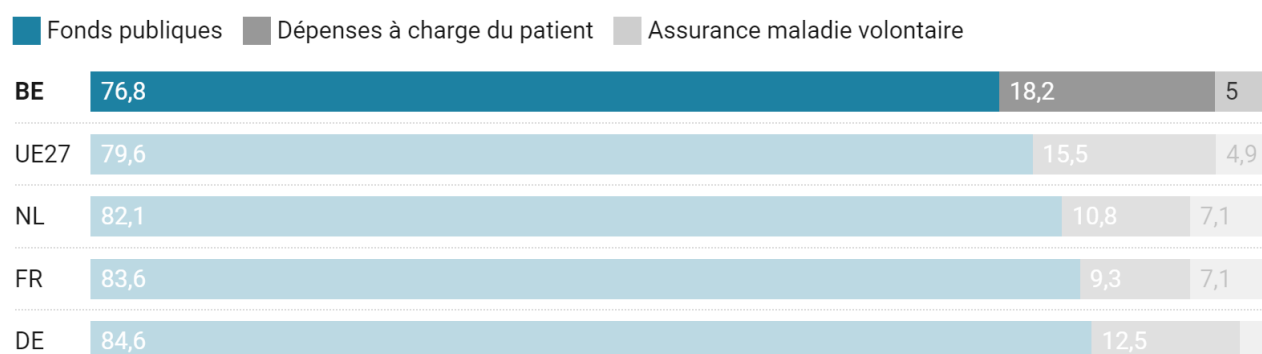
² Pour la Belgique, le taux est de 10,8 % en 2018 ; la différence est donc limitée.

Dépenses par source de financement

Le graphique ci-dessous montre qu'en Belgique, en 2019, **environ trois quarts des dépenses de santé sont financées par des fonds publics** (entre autre via l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités). En seconde place, on trouve la part versée directement par les ménages (également appelées les 'out-of-pocket payments')³ avec un peu moins de 20 %, alors qu'environ 5 % sont financés par des assurances complémentaires et volontaires.

Le graphique ci-dessous permet également de comparer la Belgique à la moyenne de l'UE27 et à ses pays voisins (les chiffres pour la Belgique concernent à nouveau 2019, les autres 2018)⁴. **La part des fonds publics en Belgique est nettement inférieure à la moyenne**, tandis que la part des dépenses à charge du patient est nettement supérieure. Cela peut s'expliquer par différents facteurs : les modalités de notre assurance maladie et invalidité (les cotisations propres, l'existence de prestations non remboursables, etc.), mais aussi par une moins grande importance des assurances complémentaires et volontaires dans notre pays⁵.

Part des différentes sources de financement



NB : les chiffres pour l'UE27, les Pays-Bas, la France et l'Allemagne se rapportent à 2018 ; le chiffre pour la Belgique se rapporte à 2019.

Source : SPF Sécurité sociale ; Eurostat (HLTH_SHA11_HF) - Créé avec Datawrapper

³ L'année dernière, nous avons [rédigé un article sur les 'out-of-pocket payments'](#), c'est-à-dire les dépenses de santé à charge des ménages.

⁴ De nouveau, des chiffres plus récents seront publiés sur les sites de l'OCDE et d'Eurostat dans les prochains mois.

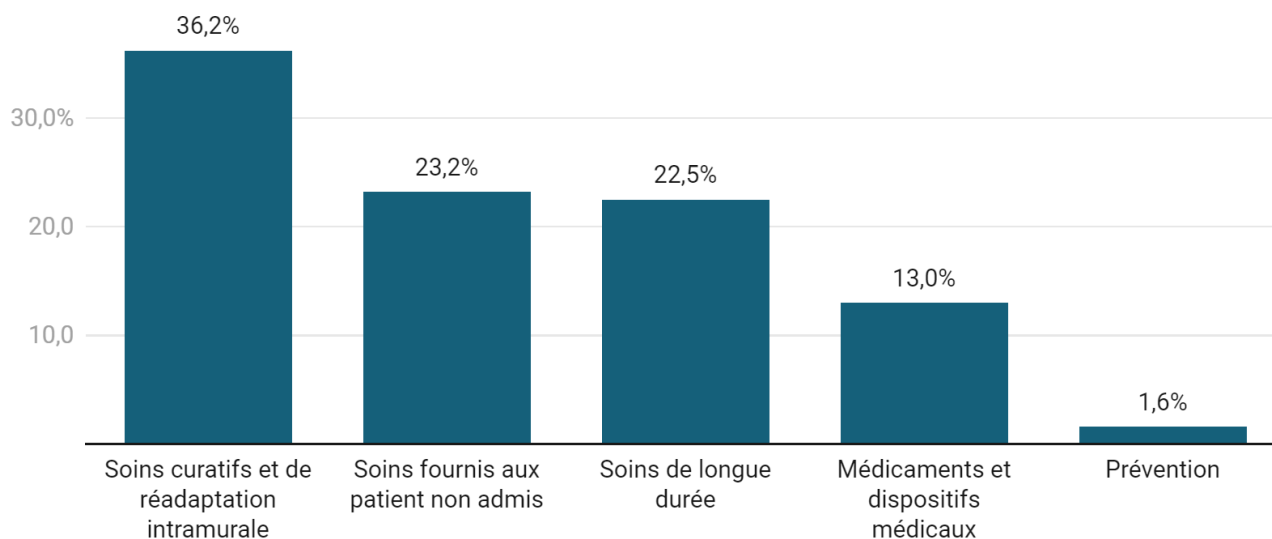
⁵ S'il est important de savoir qu'il y a des raisons derrière les différences observées entre pays, il n'est pas du domaine de cette note de les analyser en détail. Mais il faut savoir que des réalités différentes peuvent se cacher derrière: des différences dans la composition des services assurés, des taux de remboursements différents, une couverture différente au sein de la population, etc...

Dépenses par fonction

SHA nous permet également de ventiler les dépenses de santé **par fonction**. En 2019, 36,2 % de l'ensemble des dépenses de santé sont consacrées aux **soins curatifs et de réadaptation intramurale** (il s'agit des soins fournis par les hôpitaux, tant dans le cadre des admissions traditionnelles que des hospitalisations de jour). Il est à noter que ce pourcentage est beaucoup plus élevé que celui dont il était question dans [le focus sur les chiffres de l'année dernière](#), car nous disposons désormais d'une meilleure estimation des prestations en matière d'hospitalisations de jour.

En deuxième lieu, on trouve les soins fournis aux patients non admis (y compris les visites à domicile des médecins), tandis que les soins de longue durée, les médicaments et les dispositifs médicaux (fournis en dehors des hôpitaux) occupent respectivement la troisième et la quatrième place. Un peu moins de 2 % des dépenses sont consacrées aux institutions et organisations qui s'occupent de prévention.

Dépenses de santé en Belgique, par fonction (en 2019)



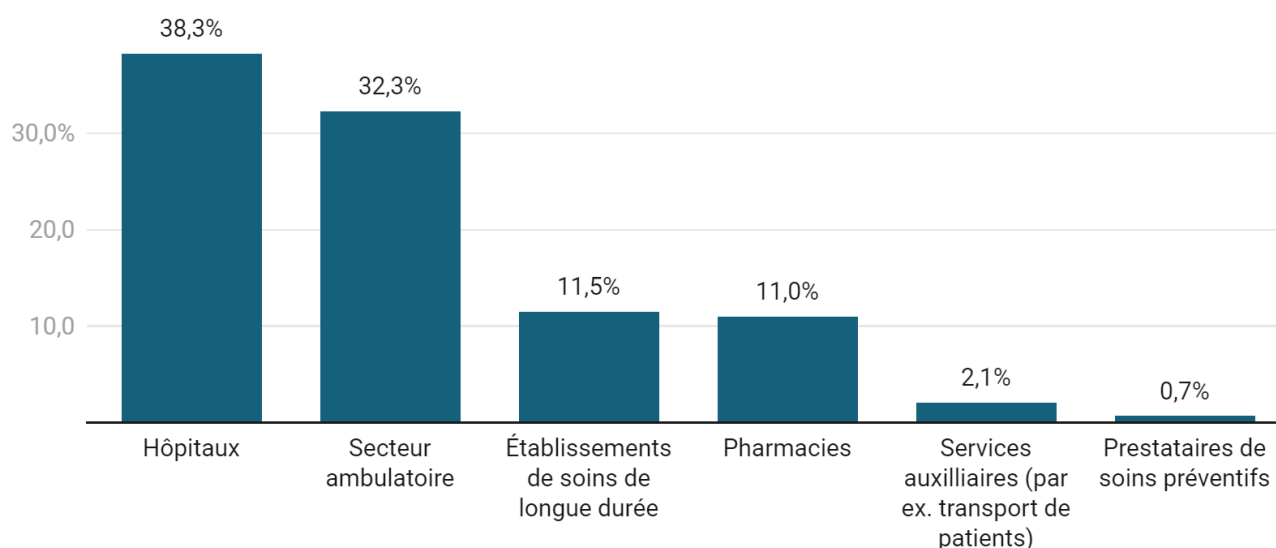
NB : les % ci-dessus ne tiennent pas compte des frais administratifs.
Source : SPF Sécurité sociale - Créé avec Datawrapper

Dépenses par prestataire

En outre, nous pouvons ventiler les dépenses de santé **par prestataire**, comme l'illustre le graphique ci-dessous. En Belgique en 2019, environ 38,3 % des soins sont dispensés par les **hôpitaux**, mais les soins dispensés par le secteur ambulatoire occupent également une part importante avec 32,3 %. Ces derniers comprennent les soins dispensés par les médecins, les dentistes et autres prestataires de soins, ainsi que les infirmiers et infirmières à domicile. En troisième position, on trouve les établissements de soins de longue durée. L'achat de médicaments et autres aides dans les pharmacies est un autre poste de dépenses important, représentant environ 11 % de nos dépenses de santé.

Encore une fois, en raison des meilleurs chiffres pour les hospitalisations de jour, il y a un changement important à noter ici par rapport à la version précédente des comptes de la santé. Alors que dans [la version de l'année dernière](#), les hôpitaux et le secteur ambulatoire se partageaient une part similaire, la prédominance des soins hospitaliers se reflète désormais dans le graphique ci-dessous.

Dépenses de santé en Belgique, par prestataire (en 2019)



NB : les % ci-dessus sont sans frais administratifs et sans soins offerts par d'autres secteurs de l'économie.
Source : SPF Sécurité sociale - Créé avec Datawrapper

Outre les tableaux unidimensionnels par source de financement, fonction et prestataire, le SPF Sécurité sociale publie également des tableaux bidimensionnels. Ces tableaux bidimensionnels, ainsi que des chiffres plus détaillés, sont disponibles dans notre section ['Chiffres de la protection sociale'](#).